

Sujet : [INTERNET] Enquête publique (Arrêté préfectoral DCL/BLCI/2021-70)

De : Xavier Lebon <lebonxav@gmail.com>

Date : 04/03/2022 19:58

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je tiens à apporter ma contribution dans l'enquête publique en cours.

En tant qu'habitant et élu de Mesnils sur Iton, je suis contre le retour à l'autonomie demandé par pétition par certains habitants actuels de Condé sur Iton.

Le prétexte du bassin de vie n'est plus approprié et le sera encore moins dans l'avenir pour le lieu de résidence (développement du net, lieu de travail pour les actifs, ...). C'est d'ailleurs une chance pour le bourg d'être à une extrémité de notre territoire pour pouvoir développer un point d'attraction non concurrencé par celui de la commune historique de Damville.

De plus, les habitants du chemin du Perron qui retrouvaient un peu de cohérence territoriale pourraient se trouver déstabilisés.

La construction de Mesnils sur Iton s'est faite de manière complètement démocratique et régulière, les raisons qui ont motivé les élus de l'époque n'ont pas changé => alliance sur l'école primaire, portage de projets ambitieux, ...

Cette demande est contre "l'évolution normale et voulue" des collectivités, une défusion serait une "perte de chance" pour les éventuelles 2 collectivités et freinerait considérablement la construction de Mesnils sur Iton, le contribuable citoyen en serait le grand perdant.

Telles sont une partie des motivations qui me conduisent à ne pas être favorable à une éventuelle "défusion".

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de de mes salutations respectueuses.

Xavier LEBON

1 Impasse de l'Iton - La Gaudrée - Le Roncenay Authenay - 27240 MESNILS-SUR-ITON